



PRIX AUTO ENVIRONNEMENT MAAF 2011 :

- *Le Grand Prix Auto Environnement est décerné à la Honda Jazz Hybrid*
- *Nouveautés 2011 :*
 - *l'ensemble des véhicules primés bénéficieront du Pur bonus auto, soit 100 euros de réduction sur la prime d'assurance**
 - *un Prix Spécial du Jury est décerné à la Chevrolet Volt*

Trophées de référence créés en 2005 par MAAF Assurances, les Prix Auto Environnement distinguent chaque année à Paris les véhicules et les innovations technologiques considérés par les médias (Jury composé de journalistes spécialistes de l'automobile et de l'environnement) comme étant les plus représentatifs des efforts réalisés par les constructeurs automobiles et les équipementiers pour préserver l'environnement.

Le Jury décerne les Prix dans 6 catégories de motorisation (essence +/- 120 chevaux, diesel +/- 100 chevaux, électrique, hybride) en fonction des informations techniques remises par les constructeurs et les équipementiers automobiles participants, ainsi que sur une grille de critères spécifiques établie par MAAF (émissions de CO₂, rejets d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures pour les motorisations essence, émissions de CO₂, rejets d'oxydes d'azote et particules pour les motorisations diesel).

La Chevrolet Volt a reçu un **Prix Spécial du Jury** pour sa technologie « Range Extender ». Animée en permanence par un moteur électrique, la traction de la Chevrolet Volt à mi-chemin entre hybridation et 100% électrique est une innovation très prometteuse pour l'avenir.

Egalement attribué depuis 2009, le **Prix Recherche & innovation**(Peugeot HYBRid4) est pour sa part destiné à faire connaître au plus grand nombre les innovations qui participeront demain à un meilleur respect de l'environnement.

Le Grand Prix Auto Environnement 2011 est décerné à la : HONDA – Jazz Hybrid

Les Prix Auto Environnement 2011 sont décernés à :

- **FIAT – 500 Twin Air** dans la catégorie « Essence moins de 120 chevaux »,
- **FORD – Focus SCTi 182ch** dans la catégorie « Essence plus de 120 chevaux »,
- **MAZDA – Mazda 2 1.6 MZ-CD Stop&Start** dans la catégorie « Diesel moins de 100 chevaux »,
- **VOLVO – V50 DRIVE Stop&Start** dans la catégorie « Diesel plus de 100 chevaux »,
- **NISSAN – Leaf** dans la catégorie « Electrique »,
- **HONDA – Jazz Hybrid** dans la catégorie « Hybride »,

Grand Prix Auto Environnement, la Honda Jazz Hybrid, première citadine hybride commercialisée, est pleinement adaptée au milieu urbain tant par rapport à son coût d'utilisation que grâce à l'apport de puissance électrique en soutien de son moteur thermique.

- Le Prix « Recherche & Innovation », au projet **PEUGEOT – HYbrid4**,

L'appellation HYbrid4 désigne l'hybridation d'un moteur thermique avec un moteur électrique (d'une capacité maximum de 27 kW / 37 ch). Cette association sur le modèle 3008, première voiture de série « Full Hybrid » diesel commercialisée au monde, permet de proposer :

- 4 roues motrices,
- 200 ch de puissance maxi,
- le mode ZEV (zero emission vehicle),
- à partir de 99 g/km de CO2 et 3,8 l/100 km

- Le Prix Spécial du Jury, à la **CHEVROLET – Volt**.

La technologie type « Range Extender » présente sur la Chevrolet Volt lui permet d'alimenter par un moteur thermique son bloc électrique lorsque celui-ci est déchargé et ainsi d'augmenter de façon significative son autonomie.

En 2011, l'ensemble des véhicules primés bénéficient du Pur bonus auto MAAF

Toute personne qui assurera chez MAAF Assurances un véhicule primé **Prix Auto Environnement 2011** dans sa catégorie pourra ainsi **bénéficier du Pur bonus auto, soit une réduction de 100 euros**, sur sa première cotisation d'assurance automobile.

En 2005, MAAF a été le premier assureur en France, à réduire le coût de l'assurance automobile des conducteurs de voitures propres en instaurant le **Pur bonus auto**, afin d'encourager les initiatives éco-citoyennes aussi bien auprès des professionnels indépendants qu'auprès des particuliers.

Selon Yannick Picard, Directeur du Département Développement Durable de MAAF :

« La gamme des Pur bonus lancée en 2005 reflète la volonté de MAAF Assurances d'inscrire dans son activité un engagement concret de lutte contre les pollutions et son rôle en faveur de la protection environnementale en tant qu'assureur. »

Pour rappel, MAAF adhère à la Charte de développement durable conçue par l'AFA (Association Française des Assureurs).

Composition du Jury du Prix Auto Environnement 2011, présidé par Yannick Picard :

- Émilie Binois (Autoactu.com)
- Pascal Boulanger (TF1 / LCI)
- Christophe Bourroux (RTL)
- Bertrand Debeuret (Autodéclics.com)
- Didier Laurent (L'Argus de l'Automobile)
- Jean-Luc Moreau (RMC / Autobio)
- Pascal Penneç (Auto Plus)
- Brice Perrin (L'Auto Journal)
- Guillaume Zambaux (Le Parisien – Aujourd'hui en France)

Les visuels des véhicules primés et le logo Prix Auto Environnement 2011 sont disponibles sur demande.

** réduction de 100 € sur la première cotisation d'assurance automobile d'un véhicule à motorisation électrique.*

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :
MAAF - Sophie Bagdikian - 01.53.10.65.12 - sophie.bagdikian@covea.fr
Corp&co - Adrien Chauvet - 01.48.78.41.22 - adrien@corpandco.com